

DÉCLARATION D'INTÉRÊTS

RALLO

FRANCOIS

Membre d'EPCI/PERPIGNAN MEDITERRANEE COMMUNAUTE URBAINE

Élu(e) ou nommé(e) le : 11/07/2020

Déclaration déposée le : 18/02/2021 18:33:46

Renseignements personnels :

Année de naissance : 16/07/1951

Adresse :

1° Les activités professionnelles donnant lieu à rémunération ou gratification exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

2° Les activités de consultant exercées à la date de l'élection ou de la nomination ou au cours des cinq années précédant la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Néant	

3° Les participations aux organes dirigeants d'un organisme public ou privé ou d'une société à la date de l'élection ou de la nomination et au cours des cinq années précédant la date de la déclaration

Description	Rémunération ou gratification
Organisme : Communauté urbaine de 01/2016 à 12/2020 Vice-président de Perpignan Méditerranée Métropole Commentaire : Rémunérations au titres de Vice-président de Communauté Urbaine.	2016 : 17 850 € Net 2017 : 16 558 € Net 2018 : 16 366 € Net 2019 : 16 441 € Net 2020 : 11 675 € Net

4° Les participations financières directes dans le capital d'une société à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération ou gratification perçue au cours de l'année précédente
Société : SCI [REDACTED] 1000 € Nombre de parts détenues : 100 Pourcentage du capital détenu : 100 % Commentaire : [REDACTED]	NEANT aucune rémunération et aucun dividende perçu de cette entité.

5° Les activités professionnelles exercées à la date de l'élection ou de la nomination par le conjoint, le partenaire lié par un pacte civil de solidarité ou le concubin

Conjoint, partenaire lié par PACS ou concubin	Activité professionnelle
[REDACTED]	Employeur : NEANT NEANT Commentaire : [REDACTED]

6° Les fonctions bénévoles susceptibles de faire naître un conflit d'intérêts

Nom et objet social de la structure ou de la personne morale	Description des activités et responsabilités exercées
NEANT	NEANT Commentaire : NEANT

7° Les fonctions et mandats électifs exercés à la date de l'élection ou de la nomination

Description	Rémunération, indemnité ou gratification
Maire , Président de Syndicat de Bassin de 01/2016 à 12/2020 Commentaire : rémunérations au titre de mandat électoral communal de maire et de président de syndicat de bassin versant du Reart;	2016 : 34 773 € Net 2017 : 32 990 € Net 2018 : 32 529 € Net 2019 : 12 561 € Net 2020 : 19 198 € Net

Observations

Je soussigné FRANCOIS RALLO certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements indiqués dans la présente déclaration.

Fait, le 18/02/2021 18:33:46

Signature : FRANCOIS RALLO